

## **METALEUROP : Convocation devant le Conseil des Prud'hommes de Lens**

Les sociétés Metaleurop Nord et Metaleurop SA ainsi que des organismes publics sont convoqués à des audiences en date du 17 mars 2006 en section Industrie et en date du 28 mars 2006 en section Encadrement, devant le Conseil des Prud'hommes de Lens. L'objet de ces audiences est d'examiner des demandes d'indemnité déposées par 586 anciens salariés de la société Metaleurop Nord. Chaque demandeur réclame le versement d'une indemnité de 30.000 euros et d'une somme de 300 euros à titre de frais.

Metaleurop SA contestera la recevabilité et le bien fondé de ces demandes.

### **Contacts presse :**

#### **Metaleurop SA**

Servanne Lefébure : 01 58 47 04 75

#### **Euro RSCG C&O**

Paul Michon : 01 58 47 95 18 - 06 63 78 97 38